RAPPORT FINAL

PROJET
DE VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE A LA JUSTICE ET A LA SECURITE DANS LE PROCESSUS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU MALI.

Bamako, 31 Juillet, 2018

PNG	Politique Nationale Genre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PU-RSJ-MOA	Programme d'Urgence pour le Renforcement du Système Judiciaire et de Mise en Œuvre de l'Accord
RCI	Rapport de Conception Initial
REPSFECO	Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO
RM	République du Mali
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
TMC	Toumanion's Management Consulting
UNICEF	United Nations Children Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les Agences Onusiennes (ONU-Femmes, UNFPA, MINUSMA) pour leur appui et la confiance placée en notre équipe pour la réalisation de cette évaluation.

Nous exprimons également notre sincère reconnaissance aux ministères

RESUME EXECUTIF

Le projet conjoint (ONU-Femmes, UNFPA, Minusma) a permis d'apporter des réponses auprès des femmes/filles victimes des violences basées sur le genre. L'adoption de stratégie multi-acteurs dans un contexte de post-crise a contribué à la réalisation des activités et d'aboutir à des résultats.

L'analyse des axes d'intervention du projet et des critères classiques d'évaluation (pertinence, effectivité, efficience, durabilité, participat

Résultat 2

soutien communautaire pour un meilleur accès à la justice et sécurité

Résultat 3 : Les normes et standards en matière de paix et sécurité le processus de paix au Mali pour une meilleure protection des droits des femmes et des victimes de violences liées au conflit et une meilleure cohésion sociale

été des freins.

des critère et de conclure :

Pertinence

Efficience

Le bon fonctionnement du cadre de concertation a permis de contribuer à l'avancement en apportant des mesures correctives aux aspects moins fonctionnels. Pour produire des services à moindre coût, les agences Onusiennes ont fait des réalisations directes (formation, élaboration des TdR…). Il s'agit des réalisations qui ont été effectuées sans passer par d'autres services ONG, associations)

L'évaluation note que la collaboration inter-institutionnelle a permis de mettre en place une stratégie proactive dans le référencement des victimes pour bénéficier de solutions appropriées.

Participation au projet

Dès la conception du projet, les besoins des femmes ont été identifiés dans les zones concernées. Des actions cohérentes et pertinentes par le biais de la participation des organisations de la société civile et du gouvernement du Mali ont été réalisées auprès des bénéficiaires.

Apprentissage

Grâce au projet, il y a une prise de conscience chez les victimes de VBG et les leaders communautaires pour prévenir les violences sexuelles. Le projet a permis de s'installer une dynamique positive dans l'orientation et de la prise en charge des survivantes au conflit.

Recommandations

Au niveau des partenaires

Vu la complexité de la question des VBG, les partenaires doivent continuer avec le

de violences psychologiques… A titre d'exemples, de janvier à novembre 2017, **2.709** cas de VBG ont été rapportés par le GBVIMS parmi lesquels, 96% des survivants sont des femmes et des filles. 44% des cas sont des violences sexuelles.[2]

C'est dans ce contexte d'insécurité récurrente, de désordre que les entités des Nations- Unies (ONU Femmes, UNFPA, MINUSMA) ont mis en place le ***« S U R M H W G ¶ D P p O L R U D W L R***
des femmes victimes de violences sexuelles et basées à la justice et à la sécurité dans le processus de consolidation de la paix au Mali ».

La présente évaluation met en relief les réponses apportées par les différents acteurs impliqués dans le processus. Le rapport détaille les résultats obtenus, les effets produits et les changements observés dans le cadre de la prise en charge des femmes victimes de VBG.

L'évaluation s'est basée surtout sur les entretiens menés auprès de différents acteurs (stratégiques, opérationnels, bénéficiaires) impliqués directement ou indirectement dans la mise en œuvre du projet. Une revue détaillée sur la question et une analyse des rapports produits par différentes organisations a été effectuée. Le travail de terrain réalisé par l'équipe de consultants a aussi permis de constater les réalisations faites.

Le présent rapport est divisé en six (6) parties :

Contexte et justification et d'étude
Démarche méthodologie
Revue documentaire
Résultats obtenus
Conclusions et Recommandations
Annexes

I. RAPPEL DU

caractérise en partie par un faible accès des populations aux services sociaux de base, tels que l'éducation, la santé, et surtout l'accès à la justice. Cette limitation de droit humains, s'est exacerbée par une crise politico sécuritaire déclenchée en 2012 ; l'on retient que la crise politico/sécuritaire a eu des répercussions négatives sur la condition des femmes et des filles dans tout le pays et particulièrement dans les régions occupées. Ainsi, Plusieurs milliers de personnes, en majorité des femmes et des enfants, fuyant les exactions, se sont déplacées vers les zones les plus sécurisées du pays et vers certains pays voisins du Mali. Ce désordre migratoire, combiner à l'effondrement de l'appareil étatique (justice, police etc.), ont encouragé davantage la violence basée sur le genre à l'égard des femmes, et des filles. Avec la normalisation de la situation, matérialisée par l'enclenchement du processus de mise en place des organes post conflit (CVJR, CNRSS, CVJR), ONU Femmes, UNFPA et la MINUSMA ont initié le "projet d'amélioration de l'accès des femmes victimes de violences sexuelles et basées à la justice et à la sécurité dans le processus de consolidation de la paix au Mali, Le projet a essentiellement porté sur la promotion des droits des femmes affectées par le conflit, le renforcement de capacités de l'appareil judiciaire en matière de violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) liées au conflit, les sensibilisations communautaires sur la protection et l'accès des femmes à la justice et à la sécurité, et la mise en œuvre des normes et standards sur les femmes, la paix et la sécurité dans le processus de consolidation de la paix en cours au Mali. Afin d'apprécier les résultats atteints par le projet, ONU Femmes a lancé le présent processus pour l'évaluation finale du dit projet.

C'est dans ce contexte qu'un cabinet/bureau d'étude a été recruté pour une évaluation finale du projet dans le but d'estimer le niveau des indicateurs conformément aux produits et aux résultats attendus. Aussi, elle permettra d'éclairer l'équipe de mise en œuvre sur le progrès vers les objectifs planifiés d'une part, et d'autre sur les décisions idoines pour une consolidation des

processus de j

Apprécier la cohérence dans la méthode d'intervention du projet ;
Analyser le début de l'impact du projet ;
Documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques pour améliorer les interventions futures ;
Faire des recommandations pour des projets similaires.

1.3. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette évaluation finale sont :

Une analyse complète de l'approche d'intervention en termes d'efficacité et de pertinence, de durabilité, de participation et de pilotage est faite,
Les nouveaux questionnements intervenus durant la mise en œuvre sont soulevés et les solutions apportées en termes de réponse sont analysées ;
Le niveau des indicateurs du projet en comparaison avec les planifications faites est analysé, et une note d'analyse sur les raisons de cette performance/contreperformance qui

Après la phase terrain, le consultant principal a établi une base de données de tous les fichiers audio des entretiens et focus group ainsi que ceux transcrits. Un système de protection a été adopté pour éviter que d'autres personnes extérieures du cabinet ne puissent accéder aux données collectées ainsi que les résultats produits.

2.2.6. Déroulement de la mission

Phases	Activités menées
Phase I : Elaboration et validation du rapport de conception initiale	Le RCI a été élaboré en prenant en compte les questions d'évaluation et soumis à ONU Femmes, UNFPA et la MINUSMA. Au siège d'ONU Femmes, les observations et suggestions faites ont fait l'objet de présentation en présence des consultants principaux du cabinet TMC. Au cours dudit atelier, des clarifications ont été apportées aux différentes questions posées par les consultants. La liste des acteurs ainsi que la documentation du projet ont fait l'objet d'une demande

2.2.7. Population cible

Les données ont été collectées auprès des:

Bénéficiaires (hommes et femmes)

Femmes et filles victimes de VBG

IV.

45 parlementaires du Mali disposent de compétences sur les questions de VBG ;

Les services de coordination de lutte contre les VBG des institutions de la chaîne pénale sont équipés pour lutter plus efficacement contre les VBG (Gao et Tombouctou) ;

Des stratégies de prévention et lutte des VBG ont été proposées (fournies par 100 haut cadres de la police et de la justice au cours de 2 ateliers de réflexion);

Le recueil de textes de lois contre les VBG est désormais disponible au Mali, etc.

de formation des auditeurs de la justice. Selon un acteur du ministère de la Promotion de cours pour mieux programme national dédié à la lutte contre les VBG.

4.1.2. Produit 1.2 : Les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaine pénale sont renforcées

la prise en charge. La prise en charge psycho-sociale à travers des techniques de psycho thérapie individuel ou de groupes ont permis aux survivantes affectées par la peur, le stress, le manque de confiance en soi etc ; d'alléger leur souffrance et d'être insérées dans le tissu social. La sensibilisation, l'existence du numéro vert et sa vulgarisation, la référence inter-institutionnelle ont été des éléments qui ont facilité l'accès des victimes au service de prise en charge psychologique.

L'évaluation note une amélioration de l'implication des familles et des communautés auprès des victimes. Les communautés (leaders religieux, autorités traditionnelles et communales, comité de veille etc.) et les familles des victimes s'impliquent dans la prévention, la répression, l'accompagnement et de l'alerte.

L'évaluation note un bon niveau d'information des communautés sur la prévention des violences sexuelles des femmes/filles

Les pesanteurs socio-culturelles, la méfiance traditionnelle envers les services juridiques, l'insécurité, le coût de la justice et les lourdes procédures judiciaires constituent des blocages pour un meilleur accès des survivantes à la justice.

Malgré, l'amélioration du niveau d'information et de connaissances des communautés, des efforts restent à faire au niveau des zones rurales. Le contexte sécuritaire, l'éloignement des zones d'intervention, l'inaccessibilité des services ont impacté négativement sur le niveau d'information et de connaissance des femmes/filles

4.2.1. Produit 2.1 : Les services de prise en charge sont renforcés pour une assistance holistique des survivantes et leur accès à la justice et à la sécurité

Après la crise politico-sécuritaire de 2012, des lacunes (inégalités entre les sexes, discrimination contre les femmes, violences sexuelles, etc.) ont été accentuées.

D'une manière générale, le projet financé paS(AôPNnjôf/VaeÆq2,ípf8ZYS(Aîî6XS(AôDGHO1DOHUWH

Cependant, les pesanteurs socio-culturelles, la méfiance traditionnelle envers les services constituent des blocages pour un meilleur accès des survivantes à la justice.

4.2.1.1. Disponibilité

La référence à temps opportun.

Sur le plan légal

Pour une assistance juridique, les survivantes et les communautés ont été informées sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF**)** et son Protocole facultatif, comme les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies (1325, 1820). Malgré toutes ces dispositions juridiques prises en faveur des femmes et filles, l'application des textes sur le terrain pose problème.

Sur le plan économique

Pour faciliter la réinsertion socio-économique des victimes de violences, Il est à noter que l'appui apporté par les ONG partenaires (APDF, ODI Sahel, et CAFO…) aux femmes/filles affectées par le conflit, a été une alternative pour entreprendre des activités économiques à un moment où la pauvreté avait déjà fragilisé cette couche sociale. Les montants bénéficiés ont permis aux femmes d'être autonomes et de prendre en charge les besoins courants (frais sanitaire, nourriture…). La formation des femmes et filles en coupe et couture, transformation des produits alimentaires, saponification, teinture (…) au niveau des centres d'hébergements à Mopti et à Bamako a permis de développer l'entreprenariat féminin.

La réalisation des efforts, pour couvrir un maximum de femmes qui sont dans les besoins

La sensibilisation, l'existence du numéro vert et sa vulgarisation, la référence inter-institutionnelle ont été des éléments qui ont facilité l'accès des victimes au service de prise en charge psychologique.

Sur le plan légal

La réponse juridique reste l'un des problèmes épineux du programme.

« /¶DFFqV QH SRVH SDV GH SUREOqPHV /D GLIILFXOWp VH

Selon le rapport annuel 2017 Bulletin Stop Violences Basées sur le Genre, les radios de proximité, les leaders religieux, les élus, les leaders communautaires ainsi que les communicateurs traditionnels au nombre de 520 personnes (336 femmes et 184 hommes) ont été mis à contribution pour la sensibilisation sur les Violences Basées sur le Genre et le renforcement de l'utilisation du système de référence pour la prise en charge des survivant(e)s de VBG.

des efforts restent à faire au niveau des zones rurales. Le contexte sécuritaire, impacté

.

4.2.1.5. Perception des communautés sur les VBG

Dans la perception des communautés, les VBG constituent un tabou. Cependant, grâce à l'action conjuguée par les acteurs de mise en œuvre, un début de changement commence à se

Tombouctou

4.3.1.1. Appréciation

Le MPFEF et les autres ministères en partenariat avec la MINUSMA, UNFPA, ONU Femmes ont validé le nouveau plan d'actions national de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Femmes, Paix et Sécurité. Le plan, étalé sur la période 2015-2017, a été rallongé en 2018. Son objectif est d'assurer la prise en compte des droits et besoins spécifiques des femmes dans les programmes de consolidation de la paix. Il s'agit d'accroitre leur participation dans la prise de décision pour la reconstruction nationale et le relèvement de leur pouvoir économique.

4.3.1.2. Succès et insuffisances du PAN 1325

L'organisation, la planification des activités relatives aux PAN 1325 et autres résolutions connexes (1960, 2106, 2244) ont été une opportunité de toucher le maximum de femmes dans

Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en collaboration avec des agences des Nations-Unies ont pris des mesures spécifiques pour l'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement à travers l'opérationnalisation des mécanismes institutionnels d'orientation, d'impulsion et de suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre du Mali. C'est ainsi qu'il y a eu :

La mise en place du Secrétariat Permanent de la Politique Nationale Genre du Mali ;
L'élaboration du nouveau plan d'action triennal 2016-2018 de la Politique Nationale Genre ;
L'appui aux collectivités pour une meilleure répartition équitable des ressources par la prise en compte et intégration des priorités des femmes et des filles dans le budget de l'Etat (Ministère des finances et Ministère sectorielle) ;[8]
La mise en place de l'Unité Technique de Gestion du PAN 1325 ;
L'organisation de 2 réunions du Comité national de suivi du PAN 1325.

Les femmes membres des organes de CVJR, RSS et DDR participent à la planification et à la mise en œuvre des activités. Elles contribuent à la prise en compte du genre dans les politiques, les programmes d'intervention mais aussi les stratégies permettant de renforcer le processus de la consolidation de la paix.

En termes de mécanismes prévus pour l'accord pour l'accord pour la paix et la réconciliation intégrant la dimension genre, le projet a contribué à la création d'une sous-commission genre à la CVJR et la mise en place d'une conseillère à la CNDDR dont 67% des résultats atteints.

Il faut souligner que les acteurs clés du processus de paix (CVJR, SSR décentralisation après ont entrepris des initiatives suite à leur formation sur la résolution 1325. Il s'agit de l'organisation d'un atelier d'échange sur la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation avec les femmes leaders de toutes les régions du Mali. Cela a permis aux femmes leaders d'organiser une caravane pour la paix afin de réclamer une majeure participation des femmes dans les actions de consolidation de la paix.

Pour des interventions futures, il serait souhaitable de trouver des voies et moyens afin davantage les communautés vivant dans les zones éloignées des centres villes.

4.3.2. Produit 3.2. :7E449 de

démocratisation en Afrique et en Amérique latine. Cette forme de justice qui s'est « mondialisée » a connu l'une de ses plus belles illustrations en Afrique du Sud.[10]

Par ailleurs, le développement de la justice transitionnelle a été reconnu par les Nations Unies dans un rapport du Secrétaire Général en 2004 sur « *le rétablissement de l'Etat de droit et l'administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit*[11]

La justice transitionnelle est une combinaison de

Enquêter sur les cas de violations graves des droits de l'homme individuelles et/ou collectives commises dans le pays, et spécifiquement celles commises à l'égard des femmes et des enfants ;
Mener des enquêtes sur les cas d'atteinte à la mémoire individuelle et/ ou collective et au patrimoine culturel ;
Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme et les atteintes aux biens culturels ci-dessus cités, en situer les responsabilités, et proposer des mesures de réparation ou de restauration ;
Créer les conditions de retour et de la réinsertion sociale des personnes réfugiées et déplacées ;
Favoriser le dialogue intra et inter communautaire, la coexistence pacifique entre les populations, et le dialogue entre les Etats et les populations ;
Promouvoir auprès des communautés le respect de l'Etat de droit, des valeurs républicaines, démocratiques, socioculturelles et du droit à la différence ;
Faire des recommandations dans le domaine de la prévention des conflits.

La CVJR, composée à la fois d'une assemblée plénière, un comité exécutif, un secrétariat général, des sous-commissions, des chargés de mission, des experts, des personnes ressources, des assistants, des antennes régionales et des points focaux a été appuyée par le projet.

L'innovation dans l'approche d'intervention par la MINUSMA a consisté à réaliser des séances de formations pratiques auprès du personnel de la CVJR dans les différentes régions pour améliorer leur capacité de prise en charge. Des jeux de simulation, des conseils pratiques en termes de savoir-être et savoir-faire dans l'accueil et l'orientation des victimes de violences ont permis de lever des blocages.

La mise à disposition de la CVJR de deux experts en genre et justice transitionnelle par ONU Femmes (un international et un national) ont permis de renforcer les capacités en termes de prise en compte du genre au sein des équipes. Il est utile de signaler que ces experts ont contribué à la réalisation des consultations régionales avec les associations des femmes dans les zones d'intervention. Ils ont facilité également l'élaboration des plans d'actions.

Le renforcement apporté au CVJR a favorisé le niveau d'implication des femmes dans le processus d'élaboration de politiques, de programmes et de stratégiques ainsi que des plans d'actions en rapport avec la cohésion sociale. Dans plusieurs antennes régionales, les femmes membres de la CVJR sont consultées et leurs arguments sont parfois en compte pour une meilleure équité du genre.

Le tableau ci-dessous montre le niveau de prise en compte du genre.

Tableau N°2

Nature de poste	Hommes	Femmes	Total
Commissaires	20	5	25
Chargés de Mission	11	3	14
Agents de saisie	8	4	12
Chefs	5	1	6

Conseillers de sensibilisation de soutien aux victimes	9	1	10
Preneurs de dépositions	26	10	36

Source : Evaluation finale du Projet Conjoint 2018

L'ensemble des stratégies d'appui à la

des autorités intérimaires, des Mécanismes Opérationnels de Coordinations (MOC) a connu des difficultés, il y a un début de confiance en ces institutions.

Le 28 juin 2017, le Fonds pour la consolidation de la paix a lancé un projet de renforcement des capacités des autorités intérimaires de Ménaka et de Taoudenni sur les aspects liés à la division territoriale, aux travaux publics et à la fourniture de services de base[18].

Selon la Direction Nationale du Développement Social à travers une étude de profilage des Personnes Déplacées I

4.4. Critères

4.4.1. Pertinence du projet

La pertinence du projet pose la question du bienfondé, sa raison d'être. Pour ce faire, l'évaluation s'est appuyée sur quelques points. Quel était la situation de départ ? Où en sommes-nous par rapport au problème ? Est-ce que le projet répondait à des besoins identifiés sur le terrain etc. ?

Dans son rapport 2017, Avocats sans frontière Canada, dans le cadre du Projet « Justice, Prévention et Réconciliation pour les femmes, mineurs et autres personnes affectées par la crise au Mali » décrit le contexte de la crise malienne. « *Au nord du pays, la crise a donné lieu à de JUDYHV YLRODWLRQV GH GURLWV KXPDLQV TXL RQW SUL G¶DFWHV GH WRUWXUH G¶HQU{OHPHQW de destruction de monuments historiques et religieux. Certaines de ces violations ont notamment été attribuées à O¶DSSOLFDWLRQ GH OD ORL LV»OD PLTXH FKDULD DX QRU*

Les conséquences liées aux conflits comme celui au nord du Mali sont nombreuses. Ils laissent des traces indélébiles sur les communautés et sur les familles. De nombreuses études et rapports confirment la situation particulière des femmes. Fragilisées et exploitées, elles sont le plus souvent victimes de violences, de viols pratiqués comme arme de guerre. Le cas du Mali est très préoccupant car il s'inscrit dans un contexte de crise sécuritaire, politique, religieuse et de question identitaire, le tout accompagné d'un « mal développement », du retrait de l'Etat et de ses institutions. La justice, recours du citoyen, mal formée et mal outillée sur les questions de VBG, a laissé les femmes dans le silence, l'oubli, la souffrance et la marginalisation.

Le conflit armé au nord du Mali a créé une situation inédite pour l'Etat et les collectivités locales. La prise en charge et l'accompagnement des victimes post conflit n'étaient pas un dispositif planifié et maitrisé. En matière de VBG, les acteurs publics (justices, polices, professionnels de santé…) se sont retrouvées face une situation dont elles ne maitrisent pas les réponses appropriées pour y faire face. Chacun travaillant en fonction de ses représentations

sur les femmes du nord du Mali et celles déplacées. Elles font face à des niveaux de discrimination et de violence, incluant des violences sexuelles, qui ne semblent malheureusement pas en voie de diminuer[20].

Selon un ancien coordinateur du sous-groupe de suivi des VBG de l'UNFPA, il a rapporté qu': « en réponse à ces violations, 1172 cas ont bénéficié d'une prise en charge médicale, 1153 cas

L’implication des différents partenaires a été bénéfique dans l’atteinte des résultats. Elle a

Femme, de l'Enfant et de la Famille. La signature de ce document par le Ministre de la sécurité est une preuve de contribution du projet.

La mise à disposition à la police des matériels roulants (motos), informatiques, communicationnels. Le projet a renforcé les capacités d'intervention de la police à travers les motos, les panneaux solaires, les lits de dortoir pour les victimes… L'ensemble de ces équipements a facilité les investigations sur le terrain en cas de VBG et d'apporter des réponses.

333. Les communications faites à travers les médias (télévision, opérateurs téléphoniques…) ont amélioré le niveau de connaissance des communautés sur les VBG.

Les avocats et magistrats formés ont vu leur

interpersonnelle, la dénonciation positive des cas de VBG sont des mécanismes de continuation des actions après le retrait du projet.

Aussi, l'appropriation des leaders communautaires de la résolution 1325 et autres résolutions connexes est un élément nécessaire à la prévention et à la lutte contre les VBG.

L'approche adoptée par ONU Femmes, UNFPA et la MINUSMA et leurs partenaires a été inclusive et formative, favorisant l'appropriation par les acteurs concernés des outils en matière de femmes, paix et sécurité.

La durabilité est aussi assurée par :

La présence et l'implication des acteurs de l'Etat : les nationaux, les fonctionnaires qui pilotent les actions au niveau des structures de prise en charge (police, santé, justice…) ;
La collaboration entre acteurs (les structures communautaires ont appris à travailler ensemble) ;
La mise en place des centres de prise en charge ;
La décentralisation de la ligne verte (Bamako, Gao, Sikasso) ;
La nomination des points focaux genres dans toutes les unités de la police.

Malgré ces points positifs qui contribuent à la durabilité du projet, le financement et la prise en charge des VBG par des acteurs non étatiques pourraient constituer des freins à

ressources nationales pour la continuité des actions.

Des audits (internes et externes) ont été réalisés auprès de chaque agence des Nations Unies bénéficiaires du fonds.

Par exemple, dans l'octroi des fonds aux acteurs de mise en œuvre, l'UNFPA oblige l'ouverture d'un compte spécifique pour mieux suivre l'utilisation du financement.

Au sein de ces agences (UNFPA, MINUSMA), plusieurs sous-unités travaillent sur la mise en œuvre de ce projet. Ce travail transversal a permis d'assurer la continuité des actions.

Pour assurer la gestion courante du projet, un cadre de concertation a été mis en place qui se réunissait chaque mois pour faire l'état d'avancement du projet. Les différentes réponses apportées aux problèmes ont permis de développer la communication autour du projet et à favoriser la cohésion d'équipe pour l'atteinte des objectifs.

En termes de procédures d'intervention sur le terrain, les ONG partenaires comme Wildaf ont été confrontées à des difficultés d'enregistrement de l'identité des militaires lors des formations (délivrance des photocopies des cartes d'identité).

4.4.4.2. Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des montants et autres moyens engagés -t-il réalisé systématiquement les ?

Dans la production des résultats, des mécanismes ont été pris par le projet en vue de réduire les coûts de mise en œuvre. Pour y parvenir, ONU Femmes, MINUSMA et UNFPA ont contracté avec les ONG ayant une expertise reconnue dans la prévention et la prise en charge des cas de VBG. La plupart de ces ONG (Wildaf, GREFFA, APDF, RESPFECO) ont déjà mené des interventions similaires dans les zones du projet.

La stratégie de réalisation des paquets du projet se fait à 2 niveaux. Au premier niveau, il y a les réalisations indirectes (qui consiste à contracter avec les ONG) et les réalisations directes dont ONU Femmes, la MINUSMA et UNFPA elles-mêmes mettent en œuvre. Pour les réalisations directes, il y a les séances de formation dont l'expertise ne relève que de la MINUSMA, ONU Femmes, UNFPA, l'élaboration des offres…

Cette stratégie de réalisation directe a contribué à réduire les coûts de mise en œuvre et de mieux respecter des calendriers spécifiques.

La connaissance du terrain a facilité la mise en œuvre des activités et de produire des résultats dans un contexte marqué par l'insécurité. Pour assurer la réalisation des activités planifiées, la durée du projet prévue pour 18 mois a été prolongée à 24 mois sans une variation en hausse du budget global initial. Cette stratégie a permis de combler le retard dans l'exécution.

« Nous avons eu la chance que le bailleur nous ait accordé 2 extensions sans coût, un projet 3%) HVW GH PRLV 'RQF OH SURMHW D pWp PLV HQ °XY
nous avions eu 6 mois additionnels. Cela nous a permis de terminer les activités et de consolider les acquis. A mon avis j H SHQVH TX¶RQ D pWp Agence F L H Q W
Onusienne

A Bamako, APDF, Wildaf collaborent avec le centre ONE STOP CENTER au GMS qui fait la prise en charge holistique des cas de VBG…

BIBLIOGRAPHIE

1. Avocats sans frontière Canada. Projet Justice, Prévention et Réconciliation pour les femmes, mineurs et autres personnes affectées par la crise au Mali. Rapport

4	Bintou	YATTARA	Association TAMAHAGOUMO (ESPOIR)	Secrétaire administratif

5

Les hommes/ femmes de la communauté Les leaders communautaires

Les structures Rencontrées à Bamako

Nom de la structure	**Poste de la personne rencontrée**
ONU Femmes	Coordinatrice du projet GPI2 Assistante du projet GPI2
UNFPA	Point focal genre
AMDH	Chargé de programme
WILDAF	Chargé de programme
REPSFECO	Présidente
APDF	Chargée de programme
Ministère de la sécurité	Point focal genre
UTG	Coordinatrice Nationale
CVJR	Membre
RSS	Membre du Comité Nationale
Secrétariat permanent de la politique genre	Point focal
PNLE	Point focal genre
MAA	Membre
DNS	Directrice du programme SR
CNDDR	Point focal genre